

Echo du Conseil Municipal du 16 novembre 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 novembre 2010 et a délibéré sur les sujets suivants :

Budget : Le Maire a présenté l'état d'avancement budgétaire de l'année 2010 sur les sections de fonctionnement et d'investissement. Une décision modificative est présentée et adoptée à l'unanimité pour permettre le règlement des dernières dépenses 2010 sous estimées sur certaines lignes. Ces dépenses sont compensées par des recettes nouvelles. Cela concerne notamment la compensation de salaire d'employés communaux par l'assurance en cas de longue maladie. Cette décision modificative intègre aussi le remboursement de la première échéance de l'emprunt contracté durant l'exercice.

Indemnité du percepteur : Le Conseil Municipal a voté favorablement l'indemnité dévolue au percepteur pour les conseils apportés tout au long de l'exercice budgétaire.

CCAS : Le CCAS a proposé de reconduire la distribution, aux aînés communaux de 70 ans et plus, d'un colis de Noël confectionné à base de produits locaux issus du groupe d'agriculteurs du Sud Grésivaudan : « Les Points Fermiers ». Cette proposition a été validée par le Conseil Municipal.

Divers : Le Maire informe le Conseil Municipal de l'installation prochaine d'un distributeur de pains et de viennoiseries devant la Mairie par le boulanger de CHATTE. Le lancement officiel et l'inauguration de cet équipement aura lieu le samedi 27 novembre 2010 à 11h00 devant la Mairie.

Tous les mardis soir à partir de 17h30, sur la place en face de la Mairie, un fabricant ambulant de pizzas propose toute une gamme de pizzas au nom des communes du territoire. Un arrêté d'autorisation à l'usage du domaine public a été pris pour accueillir ce commerçant.

La cérémonie des vœux de 2011 se déroulera le samedi 8 janvier 2011 à 17h30 à la salle des fêtes.